



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL
COMMISSION SENIORS



District de l'Hérault de Football

COMMISSION SENIORS

Réunion du 11/02/2026

Présidence : **M. Jacques Gay**

Présents : **MM. Bernard Guiraudou – Patrick Langelfeld – Bruno Lefevre – Sylvain Sanna**

Le procès-verbal de la réunion du 04/02/2026 a été approuvé à l'unanimité.



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.

RAPPEL – COUPES

Les tirages au sort des ¼ de Finale de Coupe de l'Hérault Seniors et Challenge Maurice Martin du 05/04/2026 auront lieu le **jeudi 12/03/2026 à 18h** dans les locaux de ICI HERAULT, 474 Allée Henri II de Montmorency à Montpellier.

Les clubs en lice sont cordialement invités à y assister (deux personnes maximum par club, arrivée sur place au plus tard à 17h30).

COUPE DE L'HÉRAULT VÉTÉRANS

Le tirage au sort des ¼ de Finale de Coupe de l'Hérault Vétérans du 06/03/2026 s'est déroulé ce jour à 14h dans les locaux du District, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives à Montpellier, en présence de :

MM. Michel Marot et Guy Michelier, membres du Comité de Direction du District de l'Hérault de Football

Les membres de la Commission Seniors

M. Jean-Philippe Bacou, salarié du District

Le club **R.C. ST GEORGES D'ORQUES**

Le tirage a donné lieu aux rencontres suivantes, sur le terrain du club premier nommé, avec épreuve des tirs au but (cinq par équipe) en cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire :

AGDE RCO 33/FRONTIGNAN AS 34 ou CLERMONTAISE 33

M. ARCEAUX 33/BALARUC STADE 33

JACOU CLAPIERS FA 35/SUD HERAULT FO 34

ST GEORGES RC 31/SC SETE 31

Selon le résultat du match du tour précédent, la rencontre sera inversée, conformément aux dispositions de l'Article 13 du Règlement des Compétitions Officielles Partie IV.

En raison d'un dysfonctionnement informatique, le match des ¼ de Finale sera saisi après le bon déroulement du match du 20/02/2026 (8° de Finale).

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

COUPE DE L'HÉRAULT SENIORS

ASM34 1/MAUGUIO CARNON US 1

Du 11/02/2026

Est reportée au 18/02/2026

(Arrêté municipal)

CASTELNAUC CR. 1/LUNEL GC 1

Du 01/02/2026

Est reportée au 25/02/2026

(Accord des clubs)



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



CHALLENGE MAURICE MARTIN

CAZOULS MAR MAU 2/SC LODEVE 1

Du 01/02/2026, reportée par la permanence du District

Est reportée au 18/02/2026

(Arrêté municipal – accord des clubs)

D1

LUNEL GC 2/LESPIGNAN VENDRES FC 1

Du 08/02/2026

Est reportée au 01/03/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Terrain impraticable)

D2

⚽ Poule A

PEROLS ES 2/LATTES AS 2

ST GELY FESC 2/LA GRANDE MOTTE AS 1

Du 08/02/2026

Sont reportées au 01/03/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Terrain impraticable)

M. PETIT BARD FC 2/ARSENAL CROIX ARGENT 1

Du 08/02/2026

Est reportée au 08/03/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Terrain impraticable)

LA GRANDE MOTTE AS 1/M. CELLENEUVE 1

Du 08/03/2026

M. CELLENEUVE 1/LA GRANDE MOTTE AS 1

Du 10/05/2026

Sont inversées

(Installations indisponibles – accord des clubs)

⚽ Poule B

FLORENSAC PINET 1/ASM34 2

ALIGNAN AC 1/VIL. BEZIERS FC 1

CORNEILHAN LIGNAN 1/MONTPEYROUX RC 1

Du 08/02/2026, reportées par la permanence du District

Sont reportées au 08/03/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

F.C. DOMITIA 1/CORNEILHAN LIGNAN 1

Du 14/02/2026

Est reportée au 04/04/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



F.C. DOMITIA 1/SAUVIAN FC 1

Du 28/02/2026

SAUVIAN FC 1/ F.C. DOMITIA 1

Du 17/05/2026

Sont inversées

(Installations indisponibles – accord des clubs)

VILLEVEYRAC US 1/CORNEILHAN LIGNAN 1

Du 19/04/2026

Est reportée au 26/04/2026

(Carnaval – installation inaccessible – accord Footclubs)

D3

⚽ Poule A

RACING CANTON GANGES 1/VALERGUES AS 1

Du 08/02/2026, reportée par la permanence du District

Est reportée au 05/04/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

⚽ Poule B

CANET AS 2/ST ANDRE SANGONIS OL 2

Du 08/02/2026, reportée par la permanence du District

Est reportée au 05/04/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

⚽ Poule C

MONTBLANC SF 1/SUD HERAULT FO 2

Du 08/02/2026, reportée par la permanence du District

Est reportées au 01/03/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

ENSERUNE FC 1/PUISSALICON MAGALAS 2

Du 08/02/2026

Est reportées au 01/03/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Terrain impraticable)

FLORENSAC PINET 2/LESPIGNAN VENDRES FC 2

Du 08/02/2026, reportée par la permanence du District

Est reportées au 08/03/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

PUIMISSON AS 1/BESSAN AS 1

Du 08/02/2026, reportée à l'avance

Est reportée au 05/04/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

MARAUSSAN AO 1/ENT.HAUTS CANTONS 1

Du 08/02/2026, reportée par la permanence du District

Est reportée au 05/04/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



D4

⚽ Poule B

MUC FOOTBALL 1/ST PARGOIRE FC 2

Du 08/02/2026

Est reportée au 01/03/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Terrain impraticable)

VILLEVEYRAC US 1/CORNEILHAN LIGNAN 1

Du 19/04/2026

Est reportée au 26/04/2026

(Carnaval – installation inaccessible – accord Footclubs)

⚽ Poule C

BOUJAN FC 1/THEZAN ST GENIES 1

ALIGNAN AC 2/ENT.HAUTS CANTONS 2

Du 08/02/2026, reportées par la permanence du District

Sont reportées au 05/04/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

NEZIGNAN ES 1/MIDI LIROU CAP POILH 1

Du 08/02/2026, reportée à l'avance

Est reportée au 05/04/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

Après entente entre les clubs et notifications écrites respectives au District, ce match pourra se jouer à une autre date, en semaine, **mais pas au-delà du week-end indiqué ci-dessus.**

PUIMISSON AS 2/CAZOULS MAR MAU 2

Du 08/02/2026, reportée par la permanence du District

Est reportée au 05/04/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

En cas de qualification le 18/02/2026 de CAZOULS MAR MAU 2 pour les ¼ de Finale du Challenge Maurice Martin du 05/04/2026, ce match de championnat devra se jouer en semaine avant le 05/04/2026, après entente entre les clubs et notifications écrites respectives au District (12 kms entre les deux clubs).

D5

⚽ Poule A

MUDAISSON ES 1/M. CELLENEUVE 2

Du 08/02/2026, reportée par la permanence du District

Est reportée au 05/04/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

ST AUNES GS 1/M. ATLAS PAILLADE 4

ST MATHIEU AS 2/PRADES LE LEZ FC 2

Du 08/02/2026

Sont reportées au 05/04/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Terrain impraticable)



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



⚽ Poule B

VALROS AS 1/S. POINTE COURTE 2 MARAUSSAN AO 2/MONTARNAUD AS 1

Du 08/02/2026, reportées par la permanence du District

Sont reportées au 01/03/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

ST BAUZILLE AS 2/MARSEILLAN CS 1

Du 08/02/2026, reportée par la permanence du District

Est reportée au 08/03/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

ASM34 3/ASPIRAN RC 1

Du 08/02/2026

Est reportée au 01/03/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Terrain impraticable)

ENSERUNE FC 2/CŒUR HERAULT-CAUX 2

Du 08/02/2026

Est reportée au 08/03/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Terrain impraticable)

ENSERUNE FC 2/MARSEILLAN CS 1

Du 22/02/2026

Est reportée au 01/03/2026

(Installations indisponibles – accord footclubs)

VÉTÉRANS

⚽ Poule C

ST THIBERY SC 33/BOUZIGUES LOUPIAN AC 31 NEZIGNAN EVEQUE ES 32/ROC SOCIAL SETE 32

Du 06/02/2026, reportées à l'avance

Sont reportées au 27/02/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

⚽ Poule E

OCCITANIE FC 31/MIDI LIROU CAP POILH 32

Du 08/02/2026

Est reportée au 01/03/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Terrain impraticable)

FC VALLEE DU JAUR 31/LESPIGNAN VENDRES FC 33

Du 13/02/2026

Est reportée au 27/02/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



CAZOULS MAR MAU 33/OCCITANIE FC 31

Du 13/02/2026

Est reportée au 06/03/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

INFORMATION AUX CLUBS

Suite à la mise hors compétition à titre conservatoire de l'équipe Vétérans de SIRIUS GIRLS POMEROLS, décision prise par le bureau financier lors de sa séance du 17/12/2025 et notifiée au club le 19/12/2025 via notifoot, nous vous informons que la rencontre Vétérans (A) du 13/02/2026 **SIRIUS GIRLS POMEROLS 31/MUDAISSON BAILLARGUES 31** n'aura pas lieu, donnée perdue par pénalité sur le score de trois buts à zéro à l'équipe SIRIUS GIRLS POMEROLS 31, pour en reporter le bénéfice à l'équipe MUDAISSON BAILLARGUES 31.

ABSENCE DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE SÉCURITÉ

Vu les feuilles de matchs,
Vu les rapports des officiels,

Conformément aux dispositions de l'Article 15 c) du Règlement des Compétitions Officielles Partie I, la Commission applique aux clubs ci-après une amende de 30 € pour absence de désignation du Responsable Sécurité lors des rencontres suivantes :

LUNEL-VIEL US 1 (503252)

54102833 – D4 (A) du 08/02/2026

Amende : 30 €

M. PAILLADE MERCURE (547089)

54102834 – D4 (A) du 08/02/2026

Amende : 30 €

ST MARTIN LONDRES US 1 (503184)

54102837 – D4 (A) du 08/02/2026

Amende : 30 €

SC LODEVE 1 (582251)

54090634 – D4 (B) du 08/02/2026

Amende : 30 €

VIL. MAGUELONE 2 (512224)

54090636 – D4 (B) du 08/02/2026

Amende : 30 €

MIREVAL AS 2 (524047)

54090637 – D4 (B) du 08/02/2026

Amende : 30 €

SAUVIAN FC 2 (580725)

54091029 – D4 (C) du 08/02/2026

Amende : 30 €



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



O. VEDASIEN 1 (564614)

54103106 – D5 (A) du 08/02/2026

Amende : 30 €

FORFAIT

ENSERUNE FC 2 (564554)

54091169 – D5 (B) du 15/02/2026

À S. POINTE COURTE 2

Courriel du 10/02/2026

Amende : 20 € (forfait notifié moins de dix jours avant la rencontre)

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles Partie I.

Débit : 198 € (564554)

Indemnité kilométrique

66 Km X 3 € trajet simple, en application des dispositions de l'Article 17 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

Prochaine réunion le 18/02/2026

Le Président,
Jacques Gay

Le Secrétaire de séance,
Bernard Guiraudou